

8. coordonner et effectuer des expériences et des analyses portant sur l'étalonnage et la comparaison d'instruments convenus par les Parties;
9. participer, avec le CCT et d'autres organismes participants, à l'analyse et à la publication des données et des résultats obtenus dans le cadre du projet de coopération;
10. supporter, doter en personnel et gérer le bureau américain de coordination de l'étude BOREAS, y compris le système BORIS;
11. fournir les fonds requis pour les propositions américaines, et financer la participation des scientifiques étrangers choisis dans le cadre des offres de participation à l'étude BOREAS, présentées conjointement par les États-Unis et le Canada;
12. fournir certains services de soutien qui seront assurés en territoire canadien en vue de l'atteinte des objectifs de l'étude. Voici une liste non exhaustive de ces services : infrastructure de l'étude BOREAS, sentiers, véhicules, photographie aérienne, tours de mesure, installations de recherche dans les sites, (laboratoire et espace d'entreposage), gestionnaires de sites, services de liaison, appui sur le terrain, sécurité sur le terrain et personnel affecté aux sites d'étude. La NASA fournira ces services de soutien en passant des contrats ou au moyen d'autres ententes pertinentes avec le CCT. Les salaires des fonctionnaires canadiens ne seront pas considérés comme des coûts admissibles devant être payés par la NASA.

B. EMR, pour sa part, déploiera le maximum d'efforts pour s'acquitter des responsabilités suivantes :

1. Participer, avec la NASA, à la planification des mesures aériennes et terrestres que le Canada et les États-Unis doivent prendre pour atteindre les objectifs scientifiques de leur mission conjointe;
2. coordonner la participation d'Environnement Canada, de Forêts Canada, d'Agriculture Canada, du CNRC et d'autres participants canadiens, et assurer la liaison avec le CRSNG;